

- Présidence :** M. Gilles Rouffignat
- Membres présents :** Mmes. Isabelle Bonneau, Marion Moine, Karine Vergnaud.
MM. Philippe Andrieux, Olivier Blancheton, Pascal Chardat, David Ferrand, Laurent Fouché, Patrick Frugier, Vincent Goupillat, Nicolas Michel, Max Roulon, Jean-François Selle, Bernard Vaillant, Hervé Zago.
- Membres absents :** Mme, Véronique Autexier (excusée),
MM. Patrick Bourgoïn, Marcel Buisson, Thierry Gobry (excusés).
- Invités :** MM. Claude Fort, Jacques Noble, Michel Piat.

SOMMAIRE

1° Introduction

- Accueil,
- Formalités : validation du PV N°5 (02/10/2023),
- Civilités.

2° Sujet(s) « Pour décision »

- Demandes de cooptations,
- Assemblée générale financière : point d'étape, ODJ, présentation des comptes, affectation résultat, budget prévisionnel,
- Assemblée générale extraordinaire : modifications des RG.

3° Sujet(s) « Pour information et échanges »

- Procédure de vote en AG dématérialisée,
- Affaire St Yrieix,
- Campagne de distinctions 2023/2024,
- Point procédures mutations,
- Informations diverses,
- Informations Gouvernance.

Accueil : le Président remercie les participants de leur présence et excuse les personnes qui lui ont fait part de leur absence.

Formalités : le Comité de direction entérine la validation du PV N°5 (02/10/2023).

Civilités : le Président et les membres du Comité de direction expriment :

Leurs sincères condoléances aux clubs de : JS Sireuil et FC Brigueuil pour le décès de l'un de leurs membres.

Leurs vœux de prompt rétablissement à Hervé Faillat (commission Technique-Formation- Labellisation).

Leurs félicitations aux : 15 nouveaux arbitres ayant été reçus à leur FIA (Formation initiale d'arbitres) :

- | | | |
|-----------|----------|---------------------|
| • Bastien | BARDY | US BOUEX |
| • Bruno | BAUDRIER | ALLIANCE FOOT 3B |
| • Wisen | BEN HADJ | GOND PONTOUVRE GSFP |
| • Anthony | BRULE | ST MICHEL |
| • Loanna | BRUN | ST MAURICE MANOT |
| • Mamady | CONDE | RUFFEC |
| • Yohan | GIRARD | US BOUEX |
| • Jules | JEANNET | CONFOLENS FC |
| • Loïc | LASSALLE | MOUTHIER SC |
| • Romain | MOREL | PUYMOYEN AS |
| • Nohan | PALMIER | CHATEAUBERNARD SL |
| • David | RICHARD | AS CLAIX |
| • Mohamed | SFAR | GOND PONTOUVRE GSFP |
| • Ousmane | TRAORE | ALLIANCE FOOT 3B |
| • Raphaël | VERGNION | ST MICHEL |

SUJET(S) « POUR DECISION »

1° - Demandes de cooptation (JF. Selle)

Plusieurs demandes de cooptation sont présentées par les Présidents ou animateurs des commissions.

Nom-prénom	Commission	Licencié
Sébastien Poli	Arbitrage (observateur)	AS. Merpins
Didier Aubin	Délégués	District
Tony Nebout	Délégués	St Yrieix
Patricia Crapoulet	Discipline	St Cybardeaux
Quentin Mignonnaud	Technique-Formation- Labellisation	Alliance Foot 3B

Décision 1 : le Comité de direction valide ces propositions et souhaite aux nouveaux membres cooptés la plus grande réussite dans leurs missions. Le Président et/ou animateur des commissions sont chargés de leur fournir tous les éléments nécessaires à l'exercice de leurs missions. Un courrier de félicitations et de bienvenue leur sera adressé.

2° - Assemblée générale financière 2022/2023 (G. Rouffignat / D. Ferrand)

21° - Date et ordre du jour (G. Rouffignat)

Le Président propose que l'assemblée générale financière 2022/2023 prévue du 17 au 18 novembre 2023 soit repoussée car le calendrier prévu au dernier Comité de direction laisse peu de marge de manœuvre pour organiser des rencontres avec les clubs. Comme ce sera la 1^{ère} fois que les clubs voteront en format distanciel, il propose également que le vote soit possible sur une durée de 48h.

Décision 2 : le Comité de direction décide de reporter la date de l'AG financière du 12/12 (12h) au 14/12 (12h).

22° - Présentation des comptes 2022/2023 et affectation du résultat (D. Ferrand)

Le contexte de la saison 2022/2023

- Une reprise de l'activité tant en clubs qu'au District : 12 606 licenciés (+ 1,06 %)
- Toutes les manifestations de fin de saison organisées par le District : les finales de coupes à Lebon et la Champions Div's à St Yrieix,
- Un contexte salarial mouvementé : départ du responsable, arrivée d'un nouveau collaborateur, 2 apprentis recrutés, changement de cadres techniques,
- Poursuite de la politique de soutien au club malgré le contexte difficile (Coup de pouce, matériels prêts aux clubs, matériels pédagogiques...).

Principaux indicateurs au 30/06/2023

- Fonds associatifs en baisse (en raison d'un résultat déficitaire),
- Trésorerie en baisse, mais toujours largement positive, qui assure 6 mois de fonctionnement,
- Résultat comptable déficitaire, dont 18 K€ de dotation aux amortissements soit 50% de notre résultat (effet de notre politique d'investissement mené depuis 7 ans).

NB : la validation des arrêtés comptables par le Commissaire aux comptes est en cours.

Synthèse

- Les amortissements impactent fortement le résultat comptable en raison d'investissements importants au profit des clubs depuis 2 ans,
- Malgré ce contexte, le District continue à accompagner les clubs en leur consacrant un soutien matériel conséquent et en évolution cette saison encore.

Décision 3 : Le Comité de direction valide l'arrêté des comptes et la proposition d'affectation du résultat qui seront soumis au vote des clubs lors de l'assemblée générale financière du District qui se tiendra par voie dématérialisée du 12 au 14/12/2023.

23° - Budget prévisionnel 2023/2024 (D.Ferrand)

Le Trésorier général présente un budget équilibré tout en précisant que les charges sont assez faciles à établir mais que l'estimation des recettes est plus difficile car les comptes sont fortement dépendants de certains postes difficilement prévisibles en début de saison.

Le Président demande au Trésorier général d'affiner certains postes pour établir un budget prévisionnel réaliste, mais excédentaire, de façon à récupérer si possible dès la prochaine saison le déficit de 2022/2023.

Il souhaite également que des axes d'amélioration précis soient fixés tant pour les recettes que les charges.

Décision 4 : Le Comité de direction valide les grandes lignes du budget prévisionnel en intégrant les demandes du Président. Une nouvelle version sera présentée au Bureau du 20/11/2023 et soumis au vote des clubs lors de l'assemblée générale financière du District qui se tiendra par voie dématérialisée du 12 au 14/12/2023.

24° - Réunion de proximité avec les clubs (G. Rouffignat)

En vue de l'assemblée générale financière le Président préconise d'aller à la rencontre des clubs pour les informer des résultats, leur expliquer la procédure de vote en format dématérialisé et évoquer avec eux des sujets d'actualité (groupe de travail Critérium à 7, modalités de purge des sanctions, mutations chez les jeunes, mission Citoyenneté...).

Décision 5 : Le Comité de direction donne son accord pour des réunions en visio au vu de la difficulté à mobiliser les clubs pour des réunions en présentiel (cf expérience en mai 2023).

3° - Assemblée générale extraordinaire (G. Rouffignat)

Quelques modifications sont à effectuer sur les règlements généraux du District. Certaines sont dites « de librairie » et d'autres plus importantes. Après consultation des commissions compétentes, le Président considère que ce sont des sujets à aborder lors d'une assemblée générale en présentiel pour pouvoir répondre aux questions et non en assemblée générale en dématérialisé.

Décision 6 : le Comité de direction décide de présenter l'actualisation des Règlements généraux à la prochaine Assemblée générale en présentiel (juin 2024) de façon à favoriser les échanges avec les clubs.

SUJET(S) POUR INFORMATION ET DIVERS

4° - Procédure de vote en assemblée générale dématérialisée (JF. Selle)

Le format « dématérialisé » est conçu pour que ce soient les Présidentes et Présidents qui participent effectivement aux votes. En cas d'impossibilité, un(e) Président(e) peut donner pouvoir à un membre de son club, mais il n'est pas possible de donner un pouvoir à un autre club (cf article 12.5.1 des statuts du District).

Les éléments de connexion à la plateforme de vote sont adressés par mail et SMS 48h avant la date du vote. Le vote se fait par smartphone, micro portable ou tablette. Les Président(e)s auront 48h pour voter...sans avoir à se déplacer.

5° - Affaire St Yrieix U13 (G. Rouffignat)

Eu égard aux difficultés relationnelles engendrées par cette regrettable situation, le Président demande aux instances de systématiser les décisions des commissions par des Procès-verbaux, de faire valider les sujets sensibles en Comité sportif, voire en Comité de direction, et de communiquer régulièrement avec les clubs concernés.

6° - Campagne de distinctions 2023/2024 (O. Blancheton – I. Bonneau)

La commission Valorisation de l'engagement bénévole doit statuer sur les conditions de la campagne de distinctions en concertation avec la commission Valeurs-Fair Play-Éthique. Le dossier sera présenté pour validation au Comité de direction du 27/11.

7° - Point sur la procédure des mutations (G. Rouffignat)

13 clubs ont été sanctionnés par la Commission Litiges-Contentieux, sur saisie de la commission Compétitions Jeunes pour non-respect des règles des mutations concernant les jeunes (équipes 13, U15 et U17).

Le Comité de direction n'est pas en capacité dans sa réunion du 30/10/2023 de donner suite à la demande d'un club car il n'a pas suffisamment d'éléments de connaissance du dossier et il n'a pas eu le temps de l'étudier (arrivée d'un mail le matin du Comité de direction). Pour éviter que le club ne perde son droit d'appel, il lui recommande de faire appel officiellement de la décision de la commission Litiges et Contentieux en date du 26/10/2023.

8° - Championnat Seniors (L. Fouché)

L'animateur de la commission Compétitions Seniors évoque un éventuel report de la journée des 28 et 29/10, initialement décalée au 04 et 05/11 à une date ultérieure compte tenu des prévisions météo annoncées pour le prochain weekend. En revanche les rencontres de 1^{ère} division et de coupe Nouvelle-Aquitaine programmées les 04 et 05/11 sont maintenues, sauf arrêtés municipaux spécifiques. Le Comité de direction estime cette proposition sage et réaliste et remet la décision finale à la commission compétente. Il lui demande d'avertir les clubs dès mercredi.

9° - Sélections-Détections (P. Frugier)

Les Inter-Districts se dérouleront jeudi 02/11 à la Ligue. L'équipe Charente/Charente Maritime sera composée de 10 joueurs du District 16 (5 de Cognac, 4 de l'ACFC et 1 de Leroy) et 6 du

District 17. Trois arbitres JA de Charente officieront. Le Comité de direction leur souhaite ainsi qu'à l'encadrement technique la plus grande réussite pour leurs rencontres.

10 °- Point Gouvernance. (G. Rouffignat).

Informations données sur les sujets suivants :

- Réunion de Bureau N°1 du 23/10,
- Mission Citoyenneté,
- Affaire Rights colors,
- AG financière LFNA dématérialisée décalée aux 13 et 14/11,
- L'avenir.

Prochaines réunions (prévisionnel) :

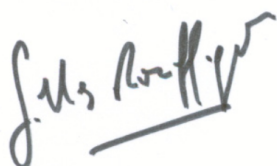
- 20 novembre : BUREAU N°2,
- 27 novembre : CODIR N°7,
- 18 décembre : CODIR N°8.

RÉCAPITULATIF DES DÉCISIONS DU COMITÉ DE DIRECTION - N°6 DU 30/10/2023

DOSSIER POUR DÉCISION	Décision	Pilote
PV N° 5 (02/10/2023)	Validé	JF.Selle
Cooptations dans commissions	Validé	JF.Selle
AG financière : point d'étape, ODJ, présentation des comptes, affectation résultat, budget prévisionnel	Validé	D.Ferrand
AGE : modifications des RG	Validé	JF.Selle
DOSSIERS DIVERS	Décision	Pilote
Point procédures mutations	Validé	K.Vergnaud

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 22h 30.

Le Président
Gilles Rouffignat



Le Secrétaire Général
Jean-François Selle

